

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 13 décembre 2010

CP 10/12-27

L'an deux mil dix, le 13 décembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Cambon,, Massip, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc et Astoul ;

Étaient excusés : MM. Empociello, Moignard et Bénech.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE PROGRAMME 2010

Le Conseil Général soutient depuis de nombreuses années les travaux d'équipement des collectivités, notamment ceux liés à l'alimentation en eau potable.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention du Département identiques, à savoir :

- 40 % (20 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la distribution,

- 60 % (40 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la qualité.

A ces subventions départementales, viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'interventions aussi justes et rationnelles que possible, pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du Budget Primitif 1999, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris participation de l'Agence de l'eau de :

- 60 % pour le traitement,
- 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection, ...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces réajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU

III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES

IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010

1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux pour des subventions en capital

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	149 500	29 900 (20%)	29 900 (20%)	59 800 (40 %)	31/05/10
Syndicat des Eaux de la Région d'Auvillar	Réseaux					31/05/10
	- à Auvillar - Réfection rue Saint-Pierre	15 000	3 000	3 000	6 000	
	- à Bardigues - Extension et réhabilitation route de Saltre	60 000	12 000	12 000	24 000	
	TOTAL :	75 000	15 000 (20%)	15 000 (20%)	30 000 (40 %)	
Syndicat des Eaux du canton de Caylus	Réseau - Extension à Saint Projet (CR1 de Deveze à Saint-Géry) et à Loze (VC2 de Saint-Géry)	28 970	5 794 (20%)	5 794 (20%)	11 588 (40 %)	31/05/10
Syndicat des Eaux du canton de Caylus	Réseau à Puylagarde - Renouvellement lors de la traverse du village	17 535	3 507 (20%)	3 507 (20%)	7 014 (40 %)	31/05/10
Syndicat des Eaux de Garganvillar	Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement liaison de Garganvillar à Angeville	160 000	32 000 (20%)	32 000 (20%)	64 000 (40 %)	31/05/10
Syndicat des Eaux de Ginals à Castanet	Station - Installation d'un turbidimètre à la station du Couron et d'un analyseur de nitrates en continu au réservoir de Pech Verdier	25 800	10 320 (40 %)	5 160 (20%)	15 480 (60 %)	27/09/10
Syndicat des Eaux de Ginals à Castanet	Réseau - Pose réducteurs de pression et chloration intermédiaire au réservoir de Ginals Testas	39000	7 800 (20%)	7 800 (20%)	15 600 (40 %)	27/09/10
Syndicat des Eaux de Lavit-de-Lomagne	Réseau à Lavit-de-Lomagne - Renouvellement Boulevard des Amoureux	45 000	9 000 (20%)	9 000 (20%)	18 000 (40 %)	31/05/10
Syndicat des Eaux de la Région de Mas-Grenier	Réseau - Renouvellement de l'antenne de Feugasse	77 000	15 400 (20%)	15 400 (20%)	30 800 (40 %)	31/05/10
Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	79 000	15 800 (20%)	15 800 (20%)	31 600 (40 %)	
Syndicat de Distribution des Eaux de Valence-Moissac-Puymirol	Réseau à Malause - Réfection du by-pass à la station de Massip	48 709	9 742 (20%)	9 742 (20%)	19 484 (40 %)	31/05/10

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Syndicat d'Eau Potable de Verdun, Bouillac, Beaupuy	Station à Verdun-sur-Garonne - Construction de bassins de lagunage à la station de production de Port	139 000	55 600 (40 %)	27 800 (20%)	83 400 (60 %)	
TOTAL SUBVENTIONS EN CAPITAL 2010		884 514	209 863	176 903	386 766	

2 - Opérations retenues sur des crédits départementaux pour des subventions en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
Syndicat des Eaux de la Région de Grisolles	Réseaux			31/05/10
	- à Orgueil - Renouvellement lors de la réfection du CD 930	270 000	108 000	
	- à Pompignan - Renforcement route de Fronton	62 000	24 800	
	- à Bessens - Extension pour la zone artisanale	115 000	46 000	
	TOTAL :	447 000	178 800 (40 %)	
Syndicat des Eaux de la Région de Grisolles	Réseau de Grisolles à Montbartier - Extension et renforcement du réseau pour alimenter la plate- forme logistique départementale	2 700 000	1 080 000 (40 %)	31/05/10
Syndicat des Eaux de la Région de Lauzerte et Montaigne de Quercy	Réseaux à Lauzerte et Montaigne-de-Quercy- Travaux d'amélioration du rendement (pose de réducteurs de pression réhabilitation anciens réseaux)	413 000	165 200 (40 %)	31/05/10
Syndicat Intercommunal Eaux et assainissement de Montpezat-Puy-laroque	Station			27/09/10
	- à Puy-laroque - Amélioration de la qualité et protection de la ressource en eau	49 786	29 871 (60 %)	
	Réseaux			
	- à Caussade - Renforcement et maillage Secteur Saint-Cernin	20 700	8 280	
	- à Montpezat-de-Quercy - Renforcement quartier Pech Farinou	110 250	44 100	
	- à Saint-Cirq, Montalzat, Cayriech, Lapenche travaux amélioration du rendement	35 970	14 388	
	- à Auty - Travaux suppression des fuites	11 500	4 600	
	- à Puy-laroque - Renforcement quartier Somplessac	63 250	25 300	
- à Montpezat de Quercy - Renforcement secteur Faillal bas	40 000	16 000		

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
(suite)	- à Caussade -Renforcement et maillage quartier Castel Haut	66 500	26 600	
	- à Labastide-de-Penne - Renforcement vers le réservoir de Labastide-de-Penne	98 100	39 240	
	- à Montalzat - Renforcement entre le château d'eau et la station de reprise - 1 ^{ère} tranche	70 400	28 160	
	- à Montpezat-de-Quercy - Renouvellement Boulevard des Fossés	71 600	28 640	
	- à Septfonds - 2 ^{ème} tranche de renforcement de Cayriech à Septfonds	450 900	180 360	
	<i>sous total réseaux</i>	----- 1 039 170	----- 415 668 (40 %)	
	TOTAL:	1 088 956	445 539 (40,91 %)	
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 ^{ère} tranche	431 722	259 033 (60 %)	
Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2010		5 080 678	2 128 572	

II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2010

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 ^{ère} tranche	inéligible	---
TOTAL		---	---

III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 ^{ère} tranche	431 722	259 033 60 %
TOTAL		431 722	259 033

IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041440 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041441 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041482 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 ^{ère} tranche	---	---	259 033
TOTAL		---	---	259 033

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessus qui consiste au maintien de la subvention en annuités.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

– Décide le maintien de la subvention en annuités :

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041440 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041441 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041482 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 ^{ère} tranche	---	---	259 033
TOTAL		---	---	259 033

Adopté à l'unanimité.

Le Président,